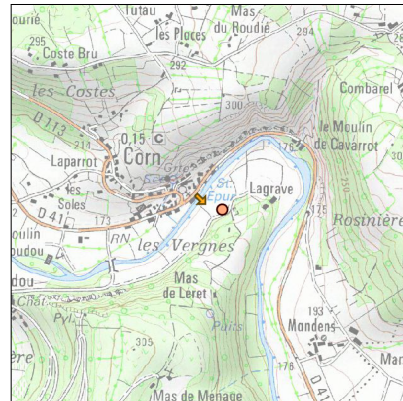


# Système d'assainissement 2022

## CORN

### Réseau de type Séparatif



## Station : CORN

Code Sandre	0546075V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE CORN
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	janvier 2005
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	200 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	12 Kg/j
Charge nominale DCO	24 Kg/j
Charge nominale MES	18 Kg/j
Débit nominal temps sec	30 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	612 924, 6 390 409 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Célé

# Chronologie des raccordements au réseau

## Raccordements communaux

100% de Corn depuis 2005

## Observations SDDE

### Système de collecte

Remplissage (données 2020) :

Le réseau collecte les effluents de 70 abonnés. La consommation en eau potable de ces abonnés sur l'année 2020 est de 3 108 m<sup>3</sup> soit environ 51 Equivalents Habitant.

Fonctionnement :

D'après l'historique des données disponibles sur cette station, le temps de fonctionnement des pompes des postes de relevage n'est pas équilibré. Il est conseillé de vérifier régulièrement que ces dernières ne sont pas bouchées.

Entretien :

Les poires et les parois des postes sont bien entretenues.

### Station d'épuration

Remplissage :

Le remplissage hydraulique moyen de la station est de l'ordre de 50 Equivalents habitants (EH), avec 7,5 m<sup>3</sup>/j, soit 25% de la capacité nominale de la station (estimé à partir du temps de marche des pompes).

Entretien :

Abords de la station propres. Installation d'un bac de compostage début juillet dans le site de la station dans le but de recevoir les excréments des toilettes sèches d'une aire de débarquement pour canoës située non loin de la station.

Fonctionnement :

Du fait de l'absence d'étanchéité des filtres du 2<sup>ème</sup> étage, aucun prélèvement n'a pu être réalisé en sortie. Le prélèvement a été réalisé en sortie du premier étage. La qualité de l'effluent en sortie du 1<sup>er</sup> étage filtres plantés de roseaux est satisfaisante pour les MES mais ne l'est pas pour la DCO et la DBO<sub>5</sub>. Ces valeurs ne sont pas optimales mais restent correctes au vu de l'absence de système de bâchées fonctionnel. De plus, le complément de traitement apporté par le 2<sup>ème</sup> étage de filtre planté de roseaux devrait permettre d'assurer le complément de traitement nécessaire.

La remise en état du système de chasse au 1<sup>er</sup> étage permettra de retrouver un fonctionnement par bâchées et de garantir une qualité de dépurabilité optimale.

Il est conseillé de mettre en charge le 1<sup>er</sup> étage de filtres plantés de roseaux afin de permettre l'élimination des adventices et d'améliorer le développement des roseaux. Pour ce faire, l'installation d'un coude sur la canalisation de sortie dans le regard de bouclage du 1<sup>er</sup> étage permettrait de faire monter le niveau d'effluent dans le massif. Il faut que la hauteur d'eau soit à fleur de la surface du filtre, sans flaquage. La hauteur du tuyau déterminant la hauteur d'effluent dans le filtre, il faut au maximum 5 cm au-dessus de la surface du filtre afin de pouvoir noyer le tapis de racines des orties. Ce système est à mettre en place durant la période du printemps en respectant une durée de 3 à 4 semaines de mise en charge. Cette opération pourrait être répétée chaque année si nécessaire.

Au vu de la charge entrante ainsi que de la surface des filtres du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> étage, il est conseillé de n'alimenter que 2 casiers sur 3 au 1<sup>er</sup> étage. Il est recommandé de condamner le filtre contenant le moins de roseaux. L'installation d'une bâche de paillage sur le filtre condamné pourrait permettre de limiter le développement végétal sur cette surface et ainsi diminuer le temps d'exploitation.

Impact visible sur le milieu récepteur : néant.

Usages sensibles en aval du système d'assainissement : loisirs aquatiques tout au long du Célé. Le système d'assainissement se situe sur le périmètre du profil de la baignade d'Espagnac Saint Eulalie. En cas de dysfonctionnement, le risque de déclassement est significatif sur la baignade officielle d'Espagnac Saint Eulalie. La totalité du rejet est infiltré, ce qui garantit la protection de la rivière et des usages liés à la baignade.

Autosurveillance : l'autosurveillance réglementaire est assurée par des prélèvements ponctuels réalisés par le SYDED conformément à la réglementation.

## Sous produits

La production théorique de boues est d'environ 0,75 m<sup>3</sup>/an soit 0,225 tonnes de MS/an (ration utilisés : 15 l/EH/an et 4,5 kg/EH/an).

Les boues produites sont stockées et minéralisées sur les filtres plantés de roseaux du premier étage depuis la mise en service de la station.

La couche de boues est comprise entre 5 et 10 cm suivant les endroits. Il ne semble pas nécessaire de prévoir un curage dans les prochaines années.

## Données chiffrées

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	5,7 m <sup>3</sup> /j	19 %			5,7 m <sup>3</sup> /j	
DBO <sub>5</sub>	2,4 Kg/j	20 %	430 mg/l	91 %	0,2 Kg/j	41 mg/l
DCO	4,8 Kg/j	20 %	840 mg/l	80 %	0,9 Kg/j	168 mg/l
MES	2,4 Kg/j		420 mg/l	93 %	0,2 Kg/j	28,3 mg/l
NTK	0,6 Kg/j		110 mg/l	65 %	0,2 Kg/j	39 mg/l
PT	0,1 Kg/j		12,4 mg/l	28,6 %	0,1 Kg/j	8,8 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2022

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0546075V001>